

## Enseignement supérieur : les réponses de 4 candidats aux scientifiques qui les avaient interpellés

Paris - Publié le jeudi 13 avril 2017 à 11 h 55 - Actualité n° 91334

Sélection à l'université, Comue, Espé, crise des vocations scientifiques... François Fillon, Emmanuel Macron, Benoît Hamon et Jean-Luc Mélenchon ont répondu aux 22 « questions de sciences et de technologie » posées par 94 scientifiques de renom, la plupart membres de l'Académie des sciences et parmi lesquels plusieurs prix Nobel, qui les avaient interpellés dans la perspective de la présidentielle dès le 18/01/2017.

- Jean-Luc Mélenchon veut « créer un cadre démocratique national de cadrage de l'enseignement supérieur qui coordonnerait toutes les universités publiques et aurait le monopole de la reconnaissance des grades reconnus par l'État ».
- François Fillon : « Dans les filières en tension, les universités choisiront des étudiants qui se seront préparés dès le lycée à la voie d'enseignement supérieur pour laquelle ils postulent ».
- Emmanuel Macron : « Je me fixe comme objectif d'avoir, à l'issue du quinquennat, permis la création de ces nouvelles universités ayant "transcendé" les distinctions historiques universités/écoles/organismes, à chaque fois que les acteurs seront volontaires ».
- Benoît Hamon souhaite « augmenter le budget de l'ESR d'1 Md€ supplémentaire ».

News Tank extrait des passages des réponses des principaux candidats sur les questions de enseignement supérieur et d'enseignement scientifique. Nicolas Dupont-Aignan et François Asselineau ont également répondu à l'interpellation des scientifiques. Le questionnaire portait par ailleurs sur les questions de recherche, d'innovation, de santé, de climat et d'informatique, qui ne sont pas traitées ici.

### Dualité grandes écoles / universités

Jean-Luc Mélenchon

« Les universités seront laïques et ouvertes à tous, emploieront des personnels fonctionnaires recrutés nationalement et affectés par mouvement dans les différents établissements membres, et enfin veilleront au respect du cadre national des diplômes dans les différents établissements. Tous les "grands établissements" désireux d'opter pour ce statut seront accompagnés par l'État dans leurs démarches.

 Les grandes écoles  
publiques seront  
recentrées sur leurs  
missions propres

Les grandes écoles publiques, pour leur part, seront recentrées sur leurs missions propres, avec une double tutelle avec l'université à laquelle elles seront rattachées et le ministère concerné, pour lequel l'école agira comme un dispositif de pré-recrutement. C'est ainsi que :

- l'Ecole des Ponts aura un rôle important à jouer dans la formation des ingénieurs d'État qui accompagneront la transition écosocialiste ;
- les Arts et Métiers et l'Ecole Centrale formeront des ingénieurs du génie et des travaux publics ;
- Polytechnique, des spécialistes de recherche duale. Les anciens élèves devront rembourser l'intégralité des traitements perçus s'ils ne respectent pas leur engagement décennal.

Enfin, les ENS maintenues auront une place entière et constitueront un dispositif de pré-recrutement pour les carrières de l'enseignement et de la recherche, mais ne délivreront plus de diplômes ; les normaliens seront à nouveau formés à l'université. »

Emmanuel Macron

« Je suis convaincu que notre pays a besoin de nouvelles universités qui regroupent des universités et des écoles

« Je suis convaincu que notre pays a besoin de nouvelles universités qui regroupent des universités et des écoles actuelles avec les organismes de recherche. La création de ces nouvelles universités constituera un des axes prioritaires de la politique de réforme de l'Etat et des services publics et, à ce titre, son impulsion et le contrôle de son déploiement seront placés sous la responsabilité directe du Premier ministre pour confirmer l'importance du sujet et lever rapidement les obstacles

éventuels.

Je me fixe comme objectif d'avoir, à l'issue du quinquennat, grâce à un cadre juridique innovant et adaptable, y compris donc les statuts des établissements lorsque cela sera nécessaire, transformé le paysage de l'enseignement supérieur français et permis la création de ces nouvelles universités ayant "transcendé" les distinctions historiques universités/écoles/organismes, à chaque fois que les acteurs seront volontaires.

Je souhaite donner plus d'importance aux contrats quinquennaux de site et d'établissement. Nous attribuerons des moyens publics supplémentaires aux établissements dans le cadre d'une nouvelle politique contractuelle en contrepartie d'engagements sur des objectifs définis et partagés avec les communautés universitaires, de moyens mobilisés, de progrès et de résultats à atteindre. »

François Fillon

« L'enseignement français post bac présente une diversité d'institutions - universités, classes préparatoires et grandes écoles, sections de techniciens supérieurs, établissements d'enseignement supérieur privé - qui concourent toutes au même objectif d'excellence. Cette pluralité d'acteurs n'est pas un handicap mais constitue une richesse. Le ministère doit accompagner les uns et les autres pour qu'ils offrent ce qu'ils ont de meilleurs à nos étudiants, à notre pays. Mais les choix stratégiques des établissements relèvent avant tout de leur responsabilité, notamment en matière de partenariats. »

« Les choix stratégiques des établissements relèvent de leur responsabilité

Benoît Hamon

« Le mouvement est enclenché, il faut l'accompagner

« Les regroupements qui ont été créés, comme les Comue, associent les universités et les grandes écoles : le mouvement est enclenché, il faut l'accompagner pour prendre de l'essor. Cela ne passe pas que par des évolutions structurelles, mais

surtout par la manière de travailler au quotidien :

Au niveau de la recherche, en favorisant la réunion des enseignants-chercheurs des universités et

- des grandes écoles dans les mêmes laboratoires, ce qui a commencé.
  - Au niveau de la formation, en favorisant les diplômes conjoints, et la possibilité pour un étudiant d'un regroupement d'établissements de suivre des cours dans n'importe lequel des établissements, avec l'accord de l'équipe pédagogique.
- Au niveau des projets structurants, en favorisant la mutualisation au niveau de chaque site : développement de tiers-lieux, actions de vie étudiante, plateformes numériques...

Des moyens financiers sont attribués, et seront renforcés pour donner aux regroupements la capacité à conduire des projets ambitieux unissant les universités et écoles qui les composent. »

## Universités de recherche et universités locales

Jean-Luc Mélenchon

« La pluralité des missions de l'Université découle d'un seul objectif, l'émancipation. Partant de ce constat et de cet objectif, nous proposons de créer un cadre démocratique national de cadrage de l'enseignement supérieur qui coordonnerait toutes les universités publiques et aurait le monopole de la reconnaissance des grades reconnus par l'État. Il s'agit de veiller au suivi du cadre national des diplômes et à l'équité de la répartition des postes (notamment d'enseignants-chercheurs) sur tout le territoire.

Au demeurant, cela n'interdit pas celle d'universités expérimentales, notamment thématiques, si elles sont fondées sur les mêmes principes de création et de démocratisation du savoir. »

Emmanuel Macron

« Je ne crois pas à une division nette et surtout définitive, décidée d'en haut qui plus est, entre les universités de recherche et les autres. D'abord parce que l'essence de l'Université c'est le lien entre formation et recherche. Ensuite parce que les universités dites de recherche intensive sont aussi des universités de formation intensive, au plus proche des besoins économiques, sociaux et culturels.

« Nous ne pouvons plus continuer à tout demander à toutes les universités

De même parce que les universités qui ne sont pas considérées aujourd'hui comme étant de recherche intensive, dès lors qu'elles ont su développer une stratégie de spécialisation bien pensée, ont su développer, dans ces champs de spécialisation, des capacités de recherche et d'innovation du plus haut niveau. Enfin parce qu'il est nécessaire d'investir globalement dans la recherche et la formation et que nos universités doivent être à la fois globales et locales pour réussir.

En même temps nous ne pouvons plus continuer à tout demander à toutes les universités : chacune doit se développer et nous devons tout faire pour soutenir leurs projets. Et donc également bien sûr le développement de champions de catégorie mondiale, qui seront nécessairement en nombre limité. »

François Fillon

« Le paysage de l'enseignement supérieur est à géométrie variable

« Toutes les universités ne font pas la même chose. Certaines développent une recherche à un niveau mondial - le premier programme d'investissements d'avenir a permis de soutenir l'émergence de neuf pôles universitaires pluridisciplinaires de dimension mondiale (Idex) et de neuf autres pôles moins larges thématiquement.

D'autres universités, non moins ambitieuses, travaillent principalement à amener leurs étudiants au niveau licence et à les insérer professionnellement. Il convient de ne pas opposer les unes aux autres. Le paysage de l'enseignement supérieur est à géométrie variable, toutes les universités qui portent pleinement leur stratégie et leurs partenariats offriront des parcours d'avenir à leurs étudiants, et les projets de qualité développés par les équipes de recherche et les enseignants chercheurs doivent être soutenus. »

Benoît Hamon

« L'enjeu, plutôt que d'établir une hiérarchie dont le danger serait que les universités qui ne sont pas considérées comme "de recherche" se désinvestissent de celle-ci et perdent en qualité, est de renforcer les coopérations entre les établissements en s'appuyant sur leurs atouts respectifs. Ce sont les regroupements d'établissements, fédérant les forces scientifiques, qui permettront à la fois d'acquérir une visibilité internationale, de porter la recherche au meilleur niveau, et d'offrir des formations en prise avec l'avancée des sciences. »

## Echec en licence

Jean-Luc Mélenchon

« Un plan immobilier de grande ampleur, ainsi qu'une grande campagne de titularisation des précaires et de recrutement de nouveaux personnels fonctionnaires dans tous les corps de métier de l'université devraient pallier ces problèmes [mal logement étudiant et sous-investissement dans les filières de licence].

« Recrutement de nouveaux personnels fonctionnaires dans tous les corps de métier de l'université

L'effort de recrutement d'enseignants-chercheurs à l'université doit notamment permettre de faire baisser les effectifs dans les groupes de TD pour permettre de meilleures conditions de travail ».

Emmanuel Macron

« Ouvrir 100 000 places de formations courtes professionnalisantes du supérieur

« Nous allons d'abord réviser le format de l'épreuve du baccalauréat. Il y aura à l'avenir quatre matières obligatoires à l'examen final, et le reste des épreuves fera l'objet d'un contrôle continu. D'autre part, nous allons renforcer l'accompagnement et les dispositifs d'orientation au collège et au lycée.

En outre, pour donner aux étudiants toutes leurs chances de réussite en premier cycle universitaire, chaque université devra préciser, en toute transparence, les prérequis de chacune des formations qu'elle propose. Avec les prérequis, ce que je veux pour nos étudiants de premier cycle, c'est qu'ils puissent pleinement s'investir et s'épanouir dans leur formation, avec davantage de chances de réussite et donc d'insertion professionnelle. C'est tout le contraire d'une sélection.

Un "contrat de réussite" sera conclu entre chaque étudiant et son établissement. Il définira en fonction du profil de l'étudiant et de son projet les caractéristiques du parcours de formation qui lui permettra de réussir.

Enfin pour que le système fonctionne et que chacun trouve sa place nous allons ouvrir 100 000 places de formations courtes professionnalisantes du supérieur, en concertant en profondeur avec les acteurs éducatifs et économiques du territoire. »

François Fillon

« L'Etat a le devoir de garantir l'accès des bacheliers à l'enseignement supérieur, ce qui ne signifie pas que cela offre le droit d'accéder à n'importe quelle formation. Les universités feront connaître, pour leurs différents parcours de licence, les matières principales qu'elles recommandent de choisir en terminale, "prérequis" clés d'un succès.

« Dans les filières en tension, les universités choisiront des étudiants

Le baccalauréat comportera quatre épreuves - une en français passée en fin de classe de première - et trois choisies par le lycéen, passées en fin de terminale, comptant pour 60 % des résultats et portant sur des disciplines utiles à son insertion dans sa future filière dans l'enseignement supérieur.

Dans les filières en tension, les universités choisiront des étudiants qui se seront préparés dès le lycée à la voie d'enseignement supérieur pour laquelle ils postulent, qui s'y seront particulièrement investis et qui ont l'envie et le talent pour y réussir. »

Benoît Hamon

- « Elargir l'offre de formation. Pour cela, il faudra créer de nouvelles places de BTS et en IUT, qui offrent de bonnes formations dans lesquelles les bacheliers technologiques et professionnels réussissent mieux, en général, qu'en Licence.
- Renforcer l'orientation, afin que chaque bachelier puisse trouver sa place dans une formation adaptée, alors que trop souvent des étudiants s'inscrivent en Licence par défaut : c'est un gros facteur d'échec.
- Soutenir l'innovation pédagogique afin d'offrir un enseignement où l'étudiant joue un rôle plus actif, où il est plus investi dans des projets et des activités de groupe.
- Accompagner financièrement l'augmentation du nombre d'étudiants et améliorer les conditions d'études. C'est pourquoi je m'engage à augmenter le budget de l'ESR d'1 Md€ supplémentaire. »

## Crise des vocations scientifiques

Jean-Luc Mélenchon

« Le problème ici est double :

- D'une part, il concerne l'apprentissage des sciences à l'école primaire et au collège. Pour nous, le principal problème ici est celui des moyens, et nous nous engageons à recruter 60 000 enseignants.
- D'autre part, il convient de mieux faire connaître et valoriser les métiers scientifiques. Les chercheurs et enseignants-chercheurs seront incités à donner des conférences dans les lycées et l'association de classes du secondaire à des programmes scientifiques sera encouragée. »

Emmanuel Macron

« Pour susciter davantage de vocations scientifiques, plusieurs moyens se trouvent à notre disposition :

- Améliorer la qualité de la formation initiale ;
  - Redonner toute leur place aux disciplines scientifiques dans l'ensemble des cursus proposés au lycée ;
- nous initierons un plan ambitieux concernant les mathématiques en particulier, en lien avec la recherche, la formation continue et la formation initiale, de façon à faire évoluer la didactique des mathématiques et les pratiques d'apprentissage en classe.



La formation continue offre également des ressources qui pourront être mobilisées, notamment pour les enseignants, mais pas seulement. L'ouverture des bibliothèques le soir et le week-end jouera également un rôle important dans la facilitation de l'accès à la culture scientifique et technique. »

François Fillon

« Les trois quarts du temps d'enseignement primaire doivent être consacrés à l'acquisition d'un socle de connaissances, constitué :

- de la lecture ;
  - de l'écriture ;
  - du calcul ;
  - de la chronologie de l'histoire de la nation ;
  - de la géographie de la France.

Le quart restant concernera l'ouverture sur le monde et les enjeux contemporains, incluant notamment la découverte des sciences, la culture numérique, l'éducation à l'environnement. La scolarité obligatoire commencera à cinq ans, au lieu de six aujourd'hui, pour donner une année supplémentaire d'apprentissage de la lecture et du calcul. La maîtrise des fondamentaux et la découverte des sciences sont les conditions indispensables à la stimulation de la curiosité naturelle des enfants et à la naissance de vocations scientifiques. »

Benoît Hamon



Je lancerai un grand plan de formation continue des enseignants

« Renforcer la formation des enseignants : ceux-ci doivent être en contact avec l'évolution de la science elle-même, mais aussi avec les travaux de recherche sur l'éducation. Je lancerai un grand plan de formation continue des enseignants leur

permettant de bénéficier chaque année de trois à dix jours de formation.

Un bilan des maisons pour la science, qui ont été fondées pour développer l'approche initiée par Georges Charpak d'un apprentissage des sciences ancré dans l'expérimentation, sera effectué afin d'envisager leur développement. Celles-ci permettent aux enseignants d'étendre leurs pratiques pédagogiques scientifiques et de donner plus de sens aux apprentissages.

Une attention particulière sera portée à l'orientation des étudiantes, qui sont trop peu nombreuses dans beaucoup de disciplines porteuses de très bons débouchés, comme le numérique par exemple. »

## Formation des enseignants

Jean-Luc Mélenchon

« Afin de garantir une formation disciplinaire et universitaire optimale aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement, nous engagerons un plan de pré-recrutement à deux niveaux : bac et licence. Cela permettra également de garantir un vivier large, bien formé et socialement diversifié aux concours.



Les concours de recrutement des enseignants du secondaire seront maintenus au niveau du master

Les concours de recrutement des enseignants du secondaire seront maintenus au niveau du master et la formation en alternance des futurs professeurs certifiés (en particulier des pré-recrutés) après la licence inclura une part solide de formation disciplinaire couplée à une formation plus appliquée ».

Emmanuel Macron

« Permettre à tout enseignant de bénéficier d'au moins trois jours de formation continue par an

« Nous étendrons la formation initiale en alternance dès la licence pour les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement. Les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation relevant des universités, l'autonomie pédagogique que nous voulons redonner aux universités vaudra également pour la formation des enseignants.

Je souhaite aussi mettre en place une formation permanente consistant à permettre chaque année, à tout enseignant, du premier comme du second degré, de bénéficier d'au moins trois jours de formation continue adaptée aux besoins rencontrés dans sa classe. »

François Fillon

« La formation initiale des professeurs des écoles devra comporter une formation disciplinaire complémentaire à celle de leurs études antérieures, de sorte qu'ils acquièrent les compétences nécessaires en français, en mathématiques et en histoire avant d'enseigner.

« La formation continue de l'ensemble des enseignants doit être personnalisée

La formation continue de l'ensemble des enseignants doit être personnalisée et doit compléter la formation initiale tout au long de la carrière. Cette formation devra s'appuyer davantage qu'aujourd'hui sur des ressources numériques. »

Benoît Hamon

« Création de 15 000 postes pour la formation continue

« Je mettrai en œuvre un grand plan de formation continue des enseignants pour valoriser leur travail au numérique. Cela suppose la création de 15 000 postes pour la formation continue. Cette formation continue concernera aussi l'actualisation

des connaissances scientifiques, en lien avec les universitaires, afin que chaque enseignant puisse être en phase avec les savoirs les plus récents.

Mais elle portera aussi sur les pratiques scientifiques expérimentales, afin de permettre aux enseignants de mettre en place des dispositifs pédagogiques appuyés sur l'expérimentation par les élèves.

Enfin, je souhaite développer la recherche concernant l'éducation. Pendant trop longtemps on a opposé, et c'est stérile, les tenants des savoirs disciplinaires et ceux qui travaillent sur la pédagogie. Or il n'y a pas de bon enseignement sans avoir à la fois une maîtrise des savoirs, et une compréhension des formes d'apprentissage. »

---

© News Tank 2017 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »